

<b>CONSEIL D'ECOLE</b>
<b>PROCES-VERBAL</b>

REUNION du .Vendredi 19 mars 2021

maternelle  
 ECOLE   élémentaire  
  primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van boxtel	Adjointe		X
Mr	Urcourt	Conseiller municipal		x
Pour les représentants de l'école				
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Quenet	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Hachemi	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Robache	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Wuart	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	Huet	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	Hugé	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	Debock	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu suppléant	x	
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS-MS	x	
Mme	Bongrand	Enseignante MS-GS	x	
Mme	Bodson	Enseignante MS- GS	x	
Mme	Leroy	Enseignante GS	x	
Mme	De Castro	Enseignante CP	x	
Mme	Lemaire	Enseignante CE1	x	
Mme	Symoën	Enseignante CE1-CE2	x	
Mme	Bouchet	Enseignante CE1-CE2	x	
Mme	Guilbert	Enseignante CM1-CM2	x	
Mme	Tallon	Enseignante CM1-CM2	x	
Mme	Roussel	Atsem		x
Mme	Robinet	Atsem		x

Procès-verbal établi le 23 mars 2021

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Symoën

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Guilbert

## TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 18h30 - heure de fin de séance : 19h37 Secrétaire de séance : Mme Guilbert

Avant de commencer l'ordre du jour du conseil d'école, Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de Gouvieux, Mr Butel présente la campagne de dépistage Covid par tests salivaires.

### ▪ **Intervention de M . Butel :**

Suite aux différents cas positifs décelés ces dernières heures, nous avons décidé de mettre en place une campagne de dépistage de tests salivaires la semaine du 29 mars 2021.

Actuellement il y a 4 cas positifs dans l'école, les classes concernées sont énumérées.

La classe de grande section et celle des moyens-grands ferment pour une durée de 7 jours.

[Comment va se passer la campagne de dépistage ?](#)

Un local de l'école sera mis à disposition avec la présence de plusieurs infirmières qui peuvent être assistées par des médiateurs de lutte anti covid. Environ 6/7 personnes.

Les prélèvements auront lieu de 9H à 11h30.

Le laboratoire informera les parents le lendemain.

[Intervention de Mme Renard : Pourquoi avoir attendu 1 journée entre le moment où vous avez appris \(cas positif\) et le moment où vous avez informé la classe ?](#)

Mme Symoen avoir fait l'alerte covid dès qu'elle a eu l'information par la famille.

Monsieur l'Inspecteur précise que les réseaux sociaux ne sont pas l'idéal pour la communication et qu'il y a une voie légale à suivre. Il rappelle que les médecins travaillent le week end en cette période et que l'école reste joignable par mail.

[Intervention de Mme HACHEMI:](#)

L'école est-elle fermée lundi ? Non la classe de PS reste ouverte.

[Intervention de Mme Rousseau :](#)

Madame Rousseau demande à ce que se soit toute l'école qui reçoive les informations et non pas seulement les classes concernées afin d'éviter toutes informations infondées via les réseaux sociaux.

[Intervention de Mme Wiart :](#)

Madame Wiart demande si elle peut garder ses enfants à la maison lundi par précaution.

Monsieur Butel lui répond qu'il y a obligation de scolarisation et que la situation est sous contrôle à Ercuis.

[Intervention de M .Quenet :](#)

Monsieur Quenet répond qu'il n'est pas d'accord avec lui et que les courbes tendent à prouver le contraire.

### ▪ **Erratum sur le compte-rendu du 1er conseil d'école :**

Les atsems n'étaient pas présentes au 1er conseil d'école.

Ce n'est pas Mr Alizar mais Mme Wiart qui vous demande ce que vous avez fait du budget de l'année dernière. Mr Alizar prend la parole ensuite pour demander le montant restant et à quoi il allait vous servir...

### ▪ **Prévision effectifs pour la rentrée 2021 – 2022**

P s	M s	G s	C p	C e1	C e2	C M1	C M2
28	20	26	30	24	34	19	22

Les effectifs se maintiennent ; pas de fermeture.

### ▪ **Inscription pour la rentrée 2021-2022**

Les inscriptions ont débuté le 8 mars et se termineront le 15 mai 2021.

## ▪ **Budget 2021-2022**

Il reste inchangé, soit 50 euros par élève auquel il faut retirer le montant lié aux photocopies Toshiba et la prestation du Toshiba. La photocopieuse HP est prise en charge intégralement par la Mairie.

## ▪ **Extension de l'école primaire**

Le préfabriqué qui se trouve du côté de la maternelle va donc être détruit mais il contient de l'amiante. Donc beaucoup de précautions vont être prises.

Ensuite, la construction du nouveau bâtiment pourra commencer afin de pouvoir accueillir la 8ème classe qui est actuellement dans l'Algéco. Projection et présentation des plans : (2 classes, sanitaires, une grande salle de réunion, une salle de maître, le bureau de la directrice). Le bureau actuel de Mme Symoen deviendra une réserve. La démolition du bâtiment commencera après les vacances de Pâques afin de débiter la construction en juin/juillet.

## ▪ **Ent one**

Cette plateforme remplace Classroom que l'on a utilisé l'an passé pendant le confinement. Elle est validée par l'Education Nationale, la région des Hauts de France en finance une partie. L'autre partie doit être payée par la Mairie (1.55 par élève). Il est important que tout le monde se connecte afin de pouvoir fluidifier les informations et éviter les fake news sur facebook.

Mme Rousseau demande si on peut voir qui s'est connecté ? Actuellement 185 parents sont non connectés et ont été relancés par papier.

102 parents n'ont pas donné leur adresse mail mais chaque famille en a fourni au moins une.

## ▪ **PPMS**

Nous avons fait un exercice PPMS risques majeurs où nous avons rappelé les bons comportements à avoir (signal sonore, repérage des zones de rassemblement, attitude silencieuse....).

Il reste 1 alarme incendie et 1 alarme PPMS à faire avant la fin de l'année.

## ▪ **Mise en place du projet d'école**

Dans toutes les classes, la mémorisation et l'écoute sont travaillées de manière systématique par des jeux d'écoute musicale ou la lecture d'albums.

Pour notre action « nettoyons la nature », nous n'avons pas pu le faire cette année. Chaque classe est donc responsable de la propreté de la cour. Le cahier d'expérience continue à être mis en place dans les classes du CE1 au CM2, cela consiste à faire des expériences tout en suivant la démarche expérimentale.

Toutes les classes encouragent les élèves à expliquer et à exprimer leurs sentiments entre eux pour pouvoir régler leur problème par le dialogue.

Avec le protocole, les classes ne sont pas brassées. Les élèves restent avec les camarades de leur classe. Comme chaque enseignant surveille sa classe, de ce fait on est moins disponible et on a aucune pause et peu d'échanges entre collègues.

- **Bilan des Activités aquatiques du 1<sup>er</sup> trimestre**

Seule la classe de Mme Robache a pu aller à la piscine pour seulement 4 séances sur 6. Il y aura peut-être activités aquatiques pour la classe de Mme Symoen.

- **Deuxième évaluation des CP**

Les résultats aux évaluations de CP sont bons. Seul l'item « fil numérique » a posé problème. C'est une classe homogène avec de bons CP.

- **Organisation du temps scolaire**

L'article D521-12 du Code de l'Éducation prévoit l'examen et le renouvellement, tous les trois ans, des organisations du temps scolaire (OTS) dans l'école. Nous sommes donc concernées, cette année, par cette procédure de renouvellement. La prochaine réunion du conseil d'école doit nécessairement proposer à son ordre du jour cette question du renouvellement de l'OTS. Un vote doit permettre d'émettre un avis : FAVORABLE à la proposition ou DÉFAVORABLE.

Nous souhaitons garder les mêmes horaires : 8h45-12h et 13h45 -16h30

Vote : Favorable à l'unanimité.

- **Actions pédagogiques faites et à venir**

Picardie Lait n'a pas pu venir à cause du protocole. L'intervention de la gendarmerie motorisée pour passer le permis vélo est compliqué car ils n'ont plus de véhicule. Je n'ai pas de nouvelles actuellement.

- **Point sur la coopérative scolaire 2<sup>ème</sup> trimestre**

La vente de chocolats a rapportée 480 euros.

Les photos individuelles ont rapportées 1067.14 euros.

Nous rassurons en précisant que l'argent est sur un compte bancaire !

Les sorties de fin d'années sont conditionnées à la situation sanitaire. Nous verrons ce que nous pourrons faire.

- **La bibliothèque**

Trois classes font des échanges de livres tous les 15 jours. Les élèves apprécient. Les CM1 et CM2 sont moins motivés.

- **Actions de l'association « La Récré »**

Ils ont distribué des chocolats. Vu le protocole cela paraissait difficile de faire venir un prestataire pour un spectacle. Le carnaval sera lui aussi organisé en fonction de la crise sanitaire.

- **La fête de l'école**

Vu la situation sanitaire et vu qu'une fête de l'école s'organise longtemps en avance. Nous n'en ferons pas encore cette année.

*Intervention de Mme Rousseau :*

Est-il possible de faire un petit projet, chanson ou autre envoyé via l'ENT ?

On entend sa proposition, nous en parlerons en conseil des maîtres.

- **Questions des représentants des parents d'élèves : covid**

Traitées au début du conseil.

La séance est levée à 19h37.